



Comité des utilisateurs du Registre national – Réunion du 19.11.2008

Présents: voir la liste en annexe.

Absents:

Excusés:

Votre correspondant: Stefan Van de Venster

T: 02 518 20 74

E-mail: stefan.vandevenster@rrn.fgov.be

F: 02 518 25 74

Madame Christiane Rouma profite de l'occasion pour attirer l'attention des participants à la réunion sur la note de politique générale de Monsieur le Ministre de l'Intérieur qui a été récemment publiée. Pour la Direction générale Institutions et Population, l'accent est mis sur les domaines suivants: les documents d'identité électroniques, la gestion des registres de la population, le Registre national et les élections.

Le document dans son intégralité se trouve sur le site web

<http://www.dekamer.be/FLWB/PDF/52/1529/52K1529023.pdf>

Ordre du jour de la réunion:

Les présentations des différents points mis à l'ordre du jour se trouvent sur le site web du Registre national:
<http://www.ibz.rrn.fgov.be/index.php?id=169&L=1>

1. Enquête de satisfaction du Registre national (Luc Smet).

Les résultats ont été analysés et sur la base de ceux-ci, les différents chefs de service ont développé des propositions d'amélioration.

2. TCP/IP: évolution (Eric Roelandt).

Le nouvel environnement de production devrait être opérationnel début décembre 2008 et d'ici le 15 décembre 2008, les applications manquantes (Permis de conduire, Don d'organes et Courrier électronique) devraient également être opérationnels.

Les tests avec les communes pilotes peuvent commencer.

A partir de février 2009, toutes les communes pourront progressivement passer à ce système.

3. CHECKDOC (Frank Maes).

Monsieur Maes a fait une démonstration de l'application "CHECKDOC/DOCSTOP".

L'application "DOCSTOP" sera utilisée afin de signaler la perte, le vol ou la destruction d'un document d'identité.

Une autre application "CHECKDOC" sera utilisée afin de vérifier la validité des documents d'identité électroniques, des cartes électroniques pour étrangers et des passeports.

4. Elections (Stephan De Mul).

Question relative aux nouvelles dispositions du Code électoral et du Code pénal pour l'exclusion et la suspension du droit de vote actif (arrêt de la Cour d'Arbitrage du 14 décembre 2005).

→ Les tribunaux ne peuvent-ils pas encoder ces cas au Registre national (= allègement de la charge de travail pour les communes)? Stephan de Mul examine les possibilités.

→ Qu'en est-il des anciens cas? Ceux-ci ne sont pas revus.

5. Synchronisation BCSS (Christiane Rouma).

Pas de remarques.

6. Projets eID:

6.1. Délivrance et eID pour les 75+ (Koen Schuyten).

6.2. Kids eID (Koen Schuyten).

6.3. eID pour étrangers (Koen Schuyten).

Aucune remarque n'a été formulée pour ces points.

6.4. Road show (Luc Smet).

Le road show traversera en principe le pays à partir d'avril 2009.

Se fait en collaboration avec le Service pour la Simplification administrative: plus de communes peuvent être impliquées et il y a un meilleur soutien.

L'assistance de la commune peut être éventuellement demandée.

Toutes les suggestions des communes pour une contribution/proposition de leurs projets sont les bienvenues.

7. Questions complémentaires.

Extension de la capacité des dossiers au Registre national (J-M Duquaine – Wavre).

Il est possible d'étendre jusqu'à 3500 bytes.

De plus amples informations suivent.

Fichier Rues du Registre national (CEVI).

Actuellement, aucune dénomination historique n'est conservée au Registre national, en cas de redénomination, l'ancien nom de la rue est simplement effacé.

La proposition consiste en un ajout, par analogie aux codes pays, dans la traduction de l'ancien nom de rue avec entre parenthèses la mention "valable jusqu'au JJ/MM/SSAA".

D'autres utilisateurs verraient alors immédiatement que cette rue n'existe plus aujourd'hui.

→ La proposition et l'éventuel développement seront discutés au sein d'un groupe de travail.

La première réunion du groupe de travail se déroulera le mercredi 14 janvier 2009 à 10h dans les locaux du Registre national.

Quiconque souhaite y participer est prié de communiquer son nom au service Relations extérieures du Registre national, à l'attention de Stefan Van de Venster, avant le 7 janvier 2009.

Remboursements eID (A. Sappart – Ixelles).

Le problème lors du remboursement de cartes d'identité (puce décollée, ...) est de prouver le lien initial entre l'erreur de production et le dommage (art. 1382 B.W.).

Afin de proposer une solution à ce problème, des procédures sont actuellement en cours d'élaboration, celles-ci doivent aider les communes. 4 questionnaires seront proposés afin de favoriser l'argumentation.

Le développement se fait en collaboration avec toutes les parties concernées.

Une communication sera faite aux communes après les derniers accords avec le fabricant.

Introduction des TI152/TI153 dans les communes bruxelloises (M. Gillis – Berchem-Sainte-Agathe).

Actuellement, les deux types d'information sont encodés par les communes bruxelloises (et flamandes) dans lesquelles le TI 153 est d'application.

Après avis juridique, il s'est avéré qu'il est souhaitable de n'autoriser dans les communes concernées que l'introduction du TI 153.

Une adaptation de programme est prévue.

Les communes et les sociétés informatiques seront informées en temps utile.

Stefan Van de Venster
Attaché